

**Guide Utilisateur**  
-  
**Evolutions de  
l'applicatif pour la  
version 7.1.0**

**Tableau de diffusion du document**

Document : Guide utilisateur  
Version : 7.1.0  
Destinataires : Utilisateurs Harpège  
Nombre de pages total : 6

**Tableau des versions du Document**

Version	Date	Nature de la modification
1	01/03/2017	Version initiale.

Table des matières

<u>1.</u>	<u>INTRODUCTION</u>	<u>4</u>
<b>2.</b>	<b>EVOLUTIONS DU PATCH 7.1.0</b>	<b>5</b>
<b>2.1.</b>	<b>MODULE CONCERNÉ PAR CES ÉVOLUTIONS</b>	<b>5</b>
<u>3.</u>	<u>CIR</u>	<u>6</u>

## 1. INTRODUCTION

Ce document est un guide utilisateur différentiel, c'est-à-dire qu'il reprend uniquement les domaines fonctionnels qui ont évolué dans un seul document.

Il a pour objectif d'expliquer à partir des écrans, les évolutions (nouveaux champs, règles de gestion, ...) qui ont été mises en place dans le cadre de cette version.

## 2. EVOLUTIONS DU PATCH 7.1.0

### 2.1. PAR CES ÉVOLUTIONS

### MODULE CONCERNÉ

Il s'agit de modifications HARPEGE mises en place dans le cadre de :

- ❖ CIR : Les temps partiels et les temps partiels thérapeutique des agents non titulaires ne sont plus communiqué au CIR dans le fichier 'Indmodser'

**CIR**

**DOMAINE : OUTILS**

*Harpège*

**Compte Individuel Retraite**

**Transferts CARMEN ou PENSION (suite)**

Le fichier « indmodser » des informations modalités de service de l'individu contient la liste des modalités de services des agents :

Code de la modalité	Libellé de la modalité
CA	Cessation progressive d'activité
MF	Temps partiel pour motif ME « Elever un enfant », <b>uniquement si l'agent est titulaire durant le temps partiel.</b>
MS	Temps partiel pour motif MS « Donner des soins » ou SF « Congé solidarité familiale », <b>uniquement si l'agent est titulaire durant le temps partiel.</b>
MT	Temps partiel thérapeutique», <b>uniquement si l'agent est titulaire durant le temps partiel thérapeutique.</b>
TB	Temps partiel pour motif HA « Handicap », <b>uniquement si l'agent est titulaire durant le temps partiel.</b>
TC	Temps complet
TP	Temps partiel sans motif de droit, <b>uniquement si l'agent est titulaire durant le temps partiel.</b>